# Dénombrement des sans-abris et mal-logées en Région bruxelloise 2016-2017

4ème édition

la Strada

Centre d'appui au secteur bruxellois d'aide aux sans-abri
Steunpunt thuislozenzorg Brussel

Avec le soutien de
la Commission Communautaire Commune

# La Strada, Centre d'appui au secteur bruxellois de l'aide aux sans-abri

- 3 missions
  - Observatoire: récolter des données, des analyses et études
  - Mise en réseau: organiser et faciliter la concertation, participation et collaboration
  - Sensibilisation et échange d'information: plateforme du secteur, site web, plan des services du secteur
- Dénombrement des sans-abris et mal-logées en Région bruxelloise =
  - combine les 3 missions
  - collaboration avec le secteur bruxellois de l'aide aux sans-abri et de nombreux partenaires (associations et services secteurs connexes, services et transport publics, experts de vécu, ...)

# Qui compter ?

- ETHOS-typology (European Typology on Homelessness and housing exclusion (8 des 13 catégories opérationelles)
- 4 catégories conceptuelles:
  - Sans-abri (espace publique, accueil d'urgence/de nuit)
  - Sans-logements (en hébergement provisoire avec accompagnement intensif)
  - En logement précaire (chez la famille ou des amis par manque de logement, sans bail locatif formel, victimes des marchands de sommeil)-> **zone grise**
  - En logement inadéquat (SHNA, communautés religieuses, occupations négociée; squats)

  + différentes formes d'accompagnement au logement

  + personnes en hébergement pour demandeurs d'asile et migrants

  + personnes en hébergement dépendant CPAS bruxellois



# C'est quoi un dénombrement ?

- une **photographie instantanée de la situation**
- **une vision globale** de la distribution des différentes formes d'absence et/ou de mal-logement en Région bruxelloise
- **3 méthodes** pour la récolte de **3 types de données** (en suivant la même méthodologie et avec les mêmes partenaires que pour le dénombrement en 2008, 2010, 2014)
  - o les chiffres des structures d'hébergement et d'accueil résidentiel (centres d'accueil de nuit, centres d'hébergement d'urgence ou de crise, maisons d'accueil, structures d'hébergement non-agréées, occupations négociées et squats, communautés religieuses (nombre)
    - ➢ NOUVEAU: structures et initiatives pour les demandeurs d'asile et CPAS
  - o le comptage nocturne des personnes dormant en espace publique (nombre)
  - o les pré- et post-enquêtes des utilisateurs de centres de jour (profil + informations).

# Méthode 1: Données des structures d'hébergement/logement alternative

Centres d'accueil de nuit, centres d'hébergement d'urgence ou de crise, maisons d'accueil, structures d'hébergement non-agréées, occupations négociées, structures et initiatives pour demandeurs d'asile, les communautés religieuses ainsi que les hôpitaux bruxellois,…) sont préalablement sollicitées afin de :

- transmettre le nombre de personnes sans abri qu'ils hébergent la nuit du dénombrement.
- Fournir les données sur le nombre d'hommes, femmes et enfants de moins de 18 ans hébergées.
- Des formulaires (en ligne) leur sont envoyés à l'avance - par l'intermédiaire des fédérations - et sont transmis complétés au Centre d'appui, le jour après le dénombrement



# Méthode 2: dénombrement nocturne

## Actions préparatoires

- Appel à l'expertise et la connaissance de l'espace publique des services et travailleurs sociaux impliqués pour identifier préalablement les endroits fréquentés **(Pré-enquête)**
- Cartographie des lieux identifiés et quadrillage "logique" de la RBC en zones
  - situation dans les deux semaines qui précèdent le dénombrement
  - les lieux fréquentés en soirée par des personnes sans abri
- 2 possibilités pour nous signaler des endroits fréquentés
  - indiquer sur une grande carte du pentagone / de la Région Bruxelloise
  - par application Web

# Le dénombrement nocturne

- un comptage pendant une heure, de 23h à minuit
- un comptage des personnes dormant dans l'espace public extérieur (rues, parcs, etc.) ou intérieur (gares, stations de métro, halls d'immeubles publics, etc.).
- une mobilisation de 200 "compteurs«  bénévoles
- des compteurs ayant une connaissance (approfondie ou partielle) préalable du public sans abri
- des équipes sont composées de compteurs experts (comme, par exemple, travailleurs de rue et des maraudes) et novices (plus ou moins familiarisés avec ce public)
- des zones à dénombrer sont attribuées en tenant compte des préférences, des contraintes, des moyens de locomotion et des connaissances de la région Bruxelloise des compteurs



# Le dénombrement nocturne : briefing

- Rassemblement à 20h30 au point de rendez-vous commun pour une explication de la méthode utilisée
- Les compteurs prennent connaissance de leur zone et des autres compteurs constituant leur équipe.
- Chaque équipe reçoit une carte personnelle avec les limites géographiques de sa zone de comptage et la liste de points de passage obligés.
- Chaque compteur doit signer un 'engagement moral', visant à garantir le respect et la dignité des personnes à la rue (aucune personne ne sera réveillée ou dérangée) et la confidentialité de l'information relative aux lieux recensés.
- Chaque équipe se rend dans sa zone pour y dénombrer les personnes en rue entre 23h et minuit.
- Au moins un membre de l'équipe retourne au point de rendez-vous pour restituer les formulaires complétés et les parcourir avec un travailleur de la Strada afin de garantir la lisibilité et la fidélité des informations récoltées. Les données sont ensuite encodées dans une base de données puis soumises à analyse.

# Méthode 3: Pré- et post-enquêtes

- Entretiens avec des usagers des centres d'accueil de jour, de l'accueil d'urgence et du travail de rue pour impliquer et écouter des experts de vécu:
  - o des informations supplémentaires pour identifier les points prioritaires et délimiter les zones.
  - o mieux appréhender les différentes catégories et situations de vie
- Pré-enquête (deux semaines avant): information concernant l'utilisation de services sociaux et les lieux de vie de la nuit précédente et des 7 nuits antérieures.
- Post-enquête (le jour suivant) : une deuxième distribution des différentes situations d'absence ou de mal-logement, à comparer avec celle obtenue lors du dénombrement (**vérification**). D'autre part, estimer le nombre de personnes qui n'auraient pas été comptées pendant le dénombrement.



# Feedback au secteur/acteurs concernées

- Les données récoltés sont encodées dans une base de données puis soumises à analyse.
- Après analyse, les résultats sont présentés aux participants et partenaires intéressés.
- Vérification des données et des interprétations.
- Rédaction du rapport (intermédiaire) et présentation officielle.
- Rapport définitif après analyse des données du 2ème dénombrement.

# Extension des données: CPAS

- Le nombre d'adresses de référence qui sont accordées à des personnes sans abri
- Le nombre de places en initiatives locales d'accueil (ILA), logements de transit ou autres structures et initiatives d'hébergement (d'urgence)
- Le nombre de personnes qui ont passé la nuit du recensement dans une des structures évoquées ci-dessus.
- Les initiatives d'hébergement temporaire dans la période hivernale (pour dénombrement du 6 mars et PILS)

➢ **Données partielles**



# Extension des données: personnes en hébergement pour demandeurs d'asile et migrants

- Structures collectives gérées par Fedasil, la Croix-Rouges de Belgique ou d'autres partenaires
- Structures individuelles gérés par les CPAS (ILA - Initiatives Locales d'Acceuil) et des ONG

➢ **Données partielles**

# Contactez la Strada

- Coordinatrice du projet : Nicole Mondelaers
- 02/880.86.89
- nmondelaers@lastrada.brussels
- telling@lastrada.brussels
- denombrement@lastrada.brussels
- www.lastrada.brussels